

MEDIATION FAMILIALE – Module 1
Découverte du processus de médiation et
de la posture de Médiateur Familial

7^e année

Responsable de la formation : Raphaël GARCIA

Secrétariat et inscription : Marie Da Costa

PROGRAMME DÉTAILLÉ 2017



En partenariat avec :



IRTS de Franche-Comté - Besançon
www.irts-fc.fr



Famille et Médiation - Dijon
<http://famille-mediation.com/>



Espace Médiation Familiale CAF de Côte-d'Or - Dijon
Tél. 03 80 67 12 64



AMORIFE International
www.amorifeinternational.com

Enjeux

La pratique de la médiation familiale vise à tenter de trouver une réponse à l'évolution des modes de vie, à l'augmentation des divorces et à la nécessité de ne pas judiciaireiser inutilement les conflits. Plus spécifiquement, elle s'adresse le plus souvent aux parents et les accompagne pour gérer au mieux les conséquences pratiques d'une séparation. Si 70 à 80 % des médiations relèvent de ce type de situation, d'autres interventions existent autour de différends dans les fratries à propos de la prise en charge de parents âgés, de problèmes de succession ou bien encore de dissensions entre les grands-parents et les parents.

Elle concerne donc les professionnels dans les champs juridique, social, sanitaire et psychologique, dans l'évolution et l'enrichissement de leur propre pratique ainsi que le partenariat qu'ils peuvent construire avec des médiateurs professionnels.

Objectifs

Il s'agit ici d'aller à la découverte du processus de médiation, de la posture du médiateur familial, et de connaître les bases de la pratique de médiation familiale.

Ces modules de sensibilisation peuvent aussi se situer dans la perspective possible de préparation du diplôme d'Etat de Médiateur familial proposé dans le cadre d'un dispositif interrégional avec l'IRTS de Besançon.

Les intervenants, tous professionnels qualifiés, proposent de faire connaissance de manière interactive avec leur pratique singulière, en exercice libéral ou institutionnel, pour aborder à partir des fondamentaux de la médiation familiale et de leur expérience la diversité des pratiques existantes.

Jour 1 – lundi 13/03/2017

Irtess Bourgogne – 2, rue du Pr Marion 21000 DIJON

9h-12h30

■ **Présentation de la formation**

Raphaël GARCLA – Responsable Formation Médiation Familiale Irtess Bourgogne

■ **Historique et définition de la Médiation Familiale**

Claudio JACOB / Médiateur Familial DE, formateur IRTS de Franche-Comté, directeur d'AMORIFE International

14h-17h30

■ **Ouverture globale à la Médiation**

Claudio JACOB / Médiateur Familial DE, formateur IRTS de Franche-Comté, directeur d'AMORIFE International

Jour 2 – mardi 14/03/2017

Irtess Bourgogne – 2, rue du Pr Marion 21000 DIJON

9h-12h30 et 14h-17h30

■ **La Médiation Familiale à travers une pratique libérale**

Béatrice COUBARD / Marjorie SIEGEL

Médiatrices Familiales DE, Dijon

Un éclairage du processus de médiation familiale à travers la pratique en exercice libéral : présentation de situations concrètes, analyse et échanges.

Jour 3 – mercredi 15/03/2017

Espace Médiation Familiale CAF 21 – 31, rue Félix Vionnois 21000 DIJON

9h-12h30 et 14h-17h30

■ **Pratiques de médiation à l'Espace Médiation Familiale de la CAF de Côte-d'Or**

Anne BIZOUARD / Catherine MARCHAL

Médiatrices Familiales DE, Dijon

Jour 4 – jeudi 16/03/2017

Irtess Bourgogne – 2, rue du Pr Marion 21000 DIJON

9h-12h30 et 14h-17h

■ **La Médiation Familiale internationale**

Claudio JACOB / Médiateur Familial DE, formateur, directeur d'AMORIFE International

Avec l'augmentation des flux migratoires et des échanges liés à la mondialisation, on assiste à un fort accroissement des unions bi-nationales. Phénomène heureux, mais à hauts risques lorsque les couples s'enferment dans un conflit et s'arrachent les enfants par-delà les frontières.

La Médiation Familiale Internationale permet de sortir des blocages juridiques lorsque les parents sont chacun en possession d'une décision judiciaire leur accordant la garde de l'enfant.

Conventionnelle ou judiciaire, elle peut alors intervenir en amont des litiges (médiation-prévention) ou en cours de procès (médiation judiciaire internationale).

17h-17h30

■ **Bilan de la formation**

Raphaël GARCLA